



Illustrations des bonnes pratiques

Informier et sensibiliser les usagers

Critère 1.3.

Formation pour les personnes relais des pieds d'immeubles

Communauté de Communes de Sablé sur Sarthe (72)

Acteurs de la propreté et de la collecte sélective

Éco-Emballages
& l'Union sociale pour l'habitat



Sommaire

- 1. Pourquoi cette formation ?**
- 2. Les déchets dans votre immeuble**
- 3. Les emballages ménagers**
- 4. La collecte sélective, un projet d'envergure**
- 5. Le recyclage**
- 6. La collecte**
- 7. Le tri**
- 8. Améliorer l'organisation du tri**
- 9. Communiquer avec le locataire**



Pourquoi cette formation ?

Le gardien : un acteur-clé de la vie de l'immeuble

Des missions multiples

- **Vous représentez quotidiennement l'organisme auprès des habitants,**
- **Vous êtes à l'écoute des locataires,**
- **Vous gérez la propreté,**
- **Vous veillez à l'entretien et la maintenance des parties communes et des abords,**
- **Vous participez au maintien de la sécurité des habitants et de la tranquillité du quartier,**
- ...

De l'appartement au centre de tri : la chaîne de la collecte

A chacun son rôle

- **L'habitant**

Chez lui, il trie ses déchets ; il applique le règlement de l'immeuble ; dans le local, il respecte les consignes de tri

- **Le gérant**

vous contribuez au respect des règles communes et de la consigne de tri ; vous faites le lien avec les locataires ; vous veillez à la propreté du local et vous à la présentation des contenants.

- **Les chargés de clientèle**

vous accueillez les nouveaux arrivants et leur présentez les règles de vie en logement collectif ; vous leur remettez et expliquez le guide de tri.

- **Les secrétaires d'accueil**

vous accueillez et orientez les nouveaux arrivants ; vous répondez à leurs questions les plus courantes ;

- **Sarthe Habitat**

Il assure la mise à disposition et l'entretien d'un espace de stockage et des contenants ; il veille au respect du règlement de collecte (présentation, horaires, etc.).

Hors de l'immeuble, la chaîne continue

A chacun son rôle

- **La Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe**

Elle informe les habitants ;
elle collecte les déchets ;
elle trie les emballages par matériau et les envoie aux filières de recyclage.

- **Les ripeurs**

Ils collectent sacs ou bacs et les remettent en place.
Ils sont souvent chargés d'effectuer un contrôle-qualité rapide du contenu des bacs.

- **Les services techniques de la Communauté de communes**

Ils gèrent, au quotidien, l'ensemble du dispositif de la collecte, soit en régie, soit par l'intermédiaire d'un ou plusieurs prestataires de service.

**service environnement au 02 43 62 50 40 ou
service.environment@sablesursarthe.fr**

- **Les élus**

Ils décident des orientations et du financement du système de collecte sélective.
Ils interviennent lors de sa mise en place pour informer les habitants.

Une formation à la collecte sélective : pour quoi faire ?

Des objectifs concrets pour :

- **Vous donner les moyens d'être un relais d'information**
 - auprès des habitants,
 - auprès de la Communauté de communes.
- **Vous aider à évaluer la réussite de la collecte sélective dans votre immeuble**
- **Vous permettre de contribuer à l'amélioration de la collecte sélective**



Les déchets de vos immeubles

De quels déchets parle-t-on ?



- **Les ordures ménagères**

Les déchets produits quotidiennement par les « ménages » (familles ou personnes vivant seules)



- **Les encombrants**

Les déchets produits par les ménages mais collectés de manière spécifique en raison de leur volume ou de leur nature (réfrigérateurs, matelas, vélos, ...)

- **Les déchets des activités**

Les déchets de certains professionnels collectés en même temps que les déchets ménagers (petits commerces en pied d'immeuble, artisans, ...)



- **Les « D3E »**

Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE ou D3E) ménagers : depuis juillet 2005, un nouveau système de récupération se met *doucement* en place (en magasins et en déchetterie).



- **Les déchets ménagers spéciaux (« DMS ») et les déchets médicaux**

Piles, batteries, huiles usagées, colles, solvants, peintures, ... Déchets de soins, radios, ... Ils font l'objet de collectes spécifiques.

Quelle évolution pour les déchets collectés par les collectivités ?

(source Éco-Emballages 2006)

Toujours plus !



1962 : 220 kg
par habitant et par an



1989 : 362 kg
par habitant et par an



2004 : 400 kg
par habitant et par an

Une progression constante des déchets collectés (ordures ménagères et assimilées) d'environ 1% par an.

Que jetons-nous ?


(Chiffres ADEME pour l'année 1998)

Beaucoup d'emballages !

**Ils représentent
un tiers du poids
et la moitié du volume
de nos bacs
d'ordures ménagères.**

En 1960, les emballages
représentaient 16 %
du poids des poubelles





Les emballages ménagers

Des emballages pour quoi faire ?

Les multiples fonctions de l'emballage

L'achat en **libre service** rend l'emballage indispensable.

**Protection
sanitaire et physique
du produit**



**Aide à la vente,
la logistique**

**Fonction
marketing**

**Information
du consommateur**

Le consommateur achète un **produit emballé** pour un **service déterminé**.
Il doit donc être en mesure de s'assurer que ce service lui est bien rendu.

Des modes de vie et de consommation en évolution

Une augmentation des emballages liée aux évolutions de la société

- **Augmentation de la population et du nombre de foyers**
- **Diminution de la taille des foyers**
- **Activité professionnelle accrue des femmes**
- **Consommation « nomade » et individualisée**
- **Accroissement du nombre de produits préparés et emballés**
- **Évolution des lieux de vente**
- ...

Et si on jetait moins ?

La réduction à la source : une autre manière de limiter les déchets

- **Un objectif national : stabiliser la production des déchets d'ici 2008**



- « **LA PREVENTION DES DECHETS : ON S'Y MET TOUS ENSEMBLE!** » page 3 du guide de tri

- **Deux actions-phares en direction des consommateurs**

La suppression des sacs de caisse : un mouvement qui gagne du terrain.

Stop pub ! Des résultats mitigés mais un enjeu majeur : 40 kg de prospectus par habitant et par an. **DISPONIBLES A L'ACCUEIL DE LA MAIRIE DE SABLE**



- **Une évolution de la consommation et des conditionnements**
Apparition des éco-recharges, de produits concentrés.



Flacon 750 ml
de 49 g



Flacon 500 ml
de 27 g



La collecte sélective : un projet d'envergure

Trier c'est vraiment utile !

De nombreux enjeux :

- **limiter les quantités de déchets à enfouir ou à incinérer**

Une famille de quatre personnes produit, chaque année, une tonne et demie de déchets ménagers.

- **Préserver les ressources naturelles et éviter le gaspillage**

Un tiers des déchets ménagers est potentiellement recyclable.

- **Réduire la pollution de l'air, des sols et de l'eau**

Réduire la part de l'incinération et de la mise en décharge .

- **Créer des emplois**

- **Maîtriser les coûts de gestion des déchets ménagers**

En résumé, le tri permet de maîtriser les dépenses et d'économiser les ressources.

Le « point vert »

Une aide à la mise en place de la collecte sélective



- **Une cotisation**

Une participation financière des producteurs, pour le recyclage des emballages, versée à Éco-Emballages.

Une cotisation calculée en fonction du poids de l'emballage et du nombre d'emballages autour du produit.

- **Des recettes redistribuées**

Éco-Emballages redistribue ces recettes aux collectivités, sous forme d'aides diverses.

Où en sommes-nous ?

En 2004, 2,3 millions de tonnes ont été recyclées, soit 50% des emballages recyclables (source Éco-Emballages)



Le plastique

173 000 tonnes



plus de 3 fois

le volume du Stade de France



L'acier

284 000 tonnes



38 Tours Eiffel



L'aluminium

11 000 tonnes



136 Airbus A310



Le papier-carton et les briques

358 000 tonnes



36 fois le poids
de tous les livres
de la Bibliothèque nationale de France



Le verre

1 485 000 tonnes



1 bouteille sur 2
est recyclée

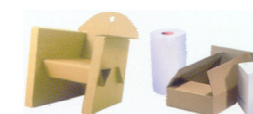
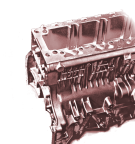


Le recyclage

Recycler ? Pour quoi faire ?

Le recyclage : une nouvelle vie pour les matériaux

- **Le verre**
pour créer de nouveaux emballages en verre
- **Les journaux, magazines et prospectus**
pour faire du papier journal
- **Le plastique**
pour fabriquer des tuyaux, des flacons opaques, des fibres textiles ...
- **L'aluminium et l'acier**
pour produire des boîtes de conserve, des canettes, des tôles, des barquettes, des pièces de voiture
- **Les briques alimentaires, les cartons**
pour faire du papier sanitaire, de l'essuie-tout, du carton d'emballage ...



Recycler ? Pour quoi faire ?

En **un an**, le tri des habitants de **1 000 logements** produit ...



- **2 300 boules de pétanque** en acier,

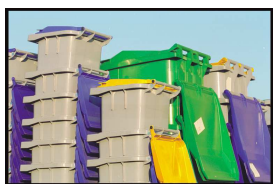


- **27 vélos** en aluminium,



- **400 000 rouleaux de papier-toilette** en papier-carton,

- **4 300 couettes** en PET,



- **410 bacs de collecte** en PEHD,



- **134 000 bouteilles** en verre



La collecte

La collecte en bacs



- **Horaires**

Variables, adaptés aux types d'habitat, évitant, si possible, les heures de forte circulation. Sur Sablé collecte le matin à partir de 4h45.

La présentation des bacs doit se faire la veille au soir de la collecte.

- **Lieux**

Sur la voie publique, dans les meilleures conditions de sécurité.

- **Fréquences**

Elles tiennent compte des capacités de stockage.

Elles sont calculées pour minimiser les coûts.

Réduire le nombre de collecte : une source d'économie possible pour la collectivité.

C'est pourquoi, pour maîtriser l'évolution des coûts et directement des impôts, les élus de la Communauté de communes ont fait le choix de réduire les fréquences de passage et de collecter les emballages en porte à porte pour faciliter le geste de tri.

- **Modalités**

La collecte des emballages peut être précédée d'un contrôle de la qualité du tri par les ambassadeurs du tri.

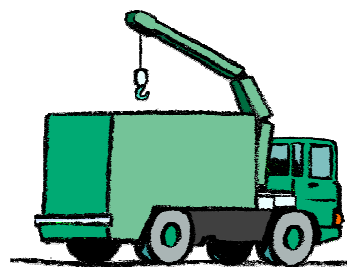
Ce contrôle peut parfois conduire à refuser des bacs.

Exemples de systèmes de collecte : le « biflux »

De nombreuses variantes, adaptées à des contextes différents

emballages en verre

en apport volontaire



filière de recyclage du verre



journaux magazines

+

emballages recyclables

en porte-à-porte et en mélange



centre de tri



5 filières de recyclage
cartons, briques plastiques, aluminium, acier

reste des déchets

en porte-à-porte



CSDU centre d'enfouissement de déchets ultimes

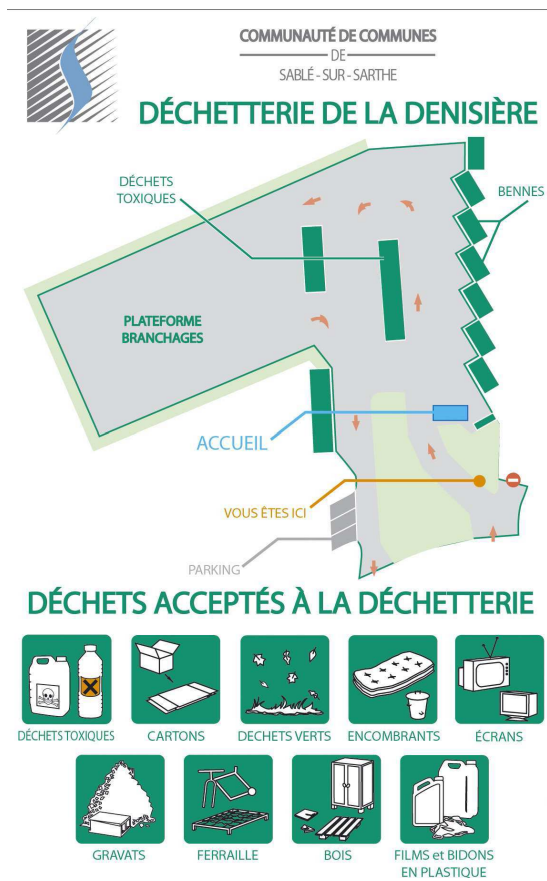
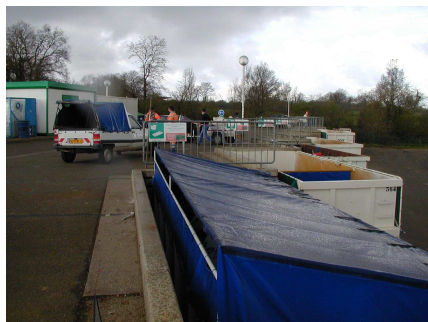


Site Sèché environnement À Laval



Autres déchets, autres collectes

Un problème fréquent : les encombrants



- **Collecte en porte à porte sur appel et rendez-vous**

Appel aux services techniques au 02 43 62 50 40(1 à 2 semaines)

3 objets ou 1 m3 maximum

Tarif 2007 : forfait de 10 Euros

- **La déchetterie de la Denisière**

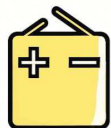
ouverture du lundi au samedi de 10h à 12h et 14h à 18h, journée continue le samedi

Accès gratuit pour les particuliers dans la limite de 4 m3 par semaine

Autres déchets

Des « indésirables » à surveiller

Ils ne doivent pas entrer dans les bacs mais font l'objet de collectes spécifiques :



- **Piles batteries** reprises par les revendeurs ou en déchetterie



- **Huiles usagées** en déchetterie



- **Encombrants** collecte spécifique et en déchetterie



- **Pots de peinture** en déchetterie



- **Déchets médicaux** en pharmacie



- **D3E** reprises par les revendeurs ou en déchetterie



Le tri

Qui trie ?

- **L'habitant**

L'habitant est responsable du tri de ses emballages.

- **La Communauté de communes**

L'ambassadeur ou le ripeur peuvent être amenés à contrôler la qualité du tri.

- **Le centre de tri**

Les agents du centre de tri contrôlent systématiquement le contenu des bennes, séparent les matériaux, rejettent les erreurs de tri.



Comment bien trier ?

Trois principes à respecter :

- **En cas de doute, il vaut mieux utiliser le bac à ordures ménagères**



- **Les emballages doivent être bien vidés**
- **Ils doivent être présentés en vrac**

Comment bien trier ?

Des consignes simples à adapter au système de collecte

► journaux magazines



les journaux



les magazines et les catalogues



les prospectus

► bouteilles et flacons en plastique



les bouteilles transparentes



les flacons opaques



► briques et cartonnettes



les suremballages
en carton



les boîtes en carton



les briques

► boîtes métalliques



les boîtes de boisson
et de conserve



les bidons
de sirop



les aérosols



les barquettes
en aluminium

► verre



les bouteilles et les flacons



les pots et les bocaux



Le jeu du tri

Trier c'est facile !





Améliorer l'organisation du tri

Habitat collectif et collecte sélective : une relation à « creuser »

Le parcours des déchets

dans
l'appartement

dans le local
propreté

lors de la
présentation

lors de
la collecte

**de multiples
étapes**



**de multiples
besoins
d'information**

Pourquoi
et comment
bien trier ?

Comment
bien utiliser
les bacs ?

Horaires,
lieux, ...

Comment
améliorer
les résultats ?

La chaîne de la qualité

De chez l'habitant à la collecte



- **De nombreux risques d'erreur**

- Chez l'habitant ➤ mauvaise compréhension des consignes, mauvaise volonté
- Dans le local ➤ bacs mal placés, absence de signalétique, mauvaise dotation, non respect du verrouillage des bacs...
- A la collecte ➤ lors du stationnement des bacs sur le trottoir ou d'erreurs des ripeurs.



- **De nombreuses actions possibles**

- Auprès de l'habitant ➤ sensibilisation et information
- Dans le local ➤ bonne organisation des bacs, pose de signalétique, ajustement de la dotation, verrouillage des bacs...
- A la collecte ➤ limitation du temps de présentation.

La « dotation » (nombre de bacs)

Une enquête, un calcul, un temps de réglage

- **Un calcul théorique confronté aux réalités du terrain**

Le nombre de bacs dépend de la surface des locaux, du nombre de logements et de la fréquence de collecte.

- **L'importance d'une dotation bien adaptée**

Une bonne dotation doit faciliter la vie du gardien et des habitants : maniabilité des bacs, rotation facilitée, disponibilité permanente de contenants de chaque flux.

- **Une donnée qui peut évoluer**

La dotation peut et doit s'adapter aux évolutions de la population d'un immeuble et des comportements des habitants.

Et vous ? Le gérant connaît la population de sa résidence.
Il peut facilement vérifier que la dotation est adéquate.

Les effets d'une « dotation » inadaptée

Une dotation insuffisante : un effet très négatif sur la qualité du tri



- **Insuffisance en bacs d'ordures ménagères**

Ordures ménagères déposées à côté des bacs d'ordures ménagères ou dans les bacs de recyclables.

Habitants trieurs découragés par les ordures ménagères dans les bacs de recyclables ou la saleté du local.

- **Insuffisance en bacs de recyclables**

Emballages déposés dans les bacs d'ordures ménagères, lors de la sortie des bacs de recyclables.

Habitants trieurs découragés.

- **« Surdotation » en bacs de recyclables**

Trop de bacs : problèmes d'espace.

Bacs sortis à moitié remplis : surcroît de travail pour le gardien et piètre image de la collecte sélective.

Et vous ? Le gérant est le mieux placé pour constater un dysfonctionnement et enclencher une action de correction avec la collectivité.

Le verrouillage et l'ouverture calibrée des bacs

Un équipement favorisant la qualité du tri



- **Une obligation pour l'habitant**

Il doit déposer ses emballages, un par un, dans le bac.

- **Des effets positifs sur le tri**

L'opercule dissuade le non trieur d'utiliser le bac à couvercle jaune.

Il protège le geste de tri des habitants qui ont trié leurs emballages.

Il évite qu'une trop grande quantité de sacs plastiques ne polluent le tri.

- **Des moments-clés à surveiller**

- La rentrée des bacs, après la collecte,
- Le lavage des bacs.

Et vous ? Le gardien doit s'assurer que le couvercle des bacs « jaunes » est verrouillé en permanence.

Le coût de la dotation en bac

- COÛT PAR BAC POUR LOCATION/MAINTENANCE SUR 7 ANS**

Contenance	Coût TTC pour la collectivité
120 litres	64 €
240 litres	128 €
340 litres	181 €
500 litres	266 €
660 litres	351 €
750 litres	409 €
1100 litres	

Local propreté : des adaptations possibles

La collecte sélective : une bonne occasion pour rénover les locaux propreté

- **Des adaptations légères**

Reprise de peinture,
Pose d'un carrelage au sol,
Réfection de l'éclairage,
Installation d'une arrivée d'eau,
Grille de ventilation du local.

- **D'autres adaptations plus lourdes**

Agrandissement de locaux existants,
Changement d'affectation d'autres locaux,
Création de logettes extérieures,
Création de trappes passe-paquets,
Ventilation mécanique (VMC) du local, ...

Et vous ? Le gérant peut attirer l'attention de l'organisme sur la nécessité de l'une ou l'autre de ces adaptations.

L'installation des bacs

Quelques règles simples et essentielles

- **En intérieur**

Installer les bacs de recyclables plutôt au fond du local.

Placer les bacs à ordures ménagères à l'entrée du local.

Regrouper les bacs des flux recyclables.

En cas d'éclatement dans plusieurs locaux, accompagner les bacs des recyclables d'un bac d'ordures ménagères.

- **En extérieur**

Disposer les bacs à proximité des cheminements habituels des résidents mais pas sur un axe de circulation intense.

- **Signalétique**

Après stabilisation de la localisation des bacs, veiller à la pose des panneaux au-dessus de ceux-ci.

Des panneaux seront fournis par la Communauté de communes à Sarthe Habitat.

Et vous ? Le gérant doit veiller à la mise en œuvre de ces règles.

Local propreté : exercices pratiques

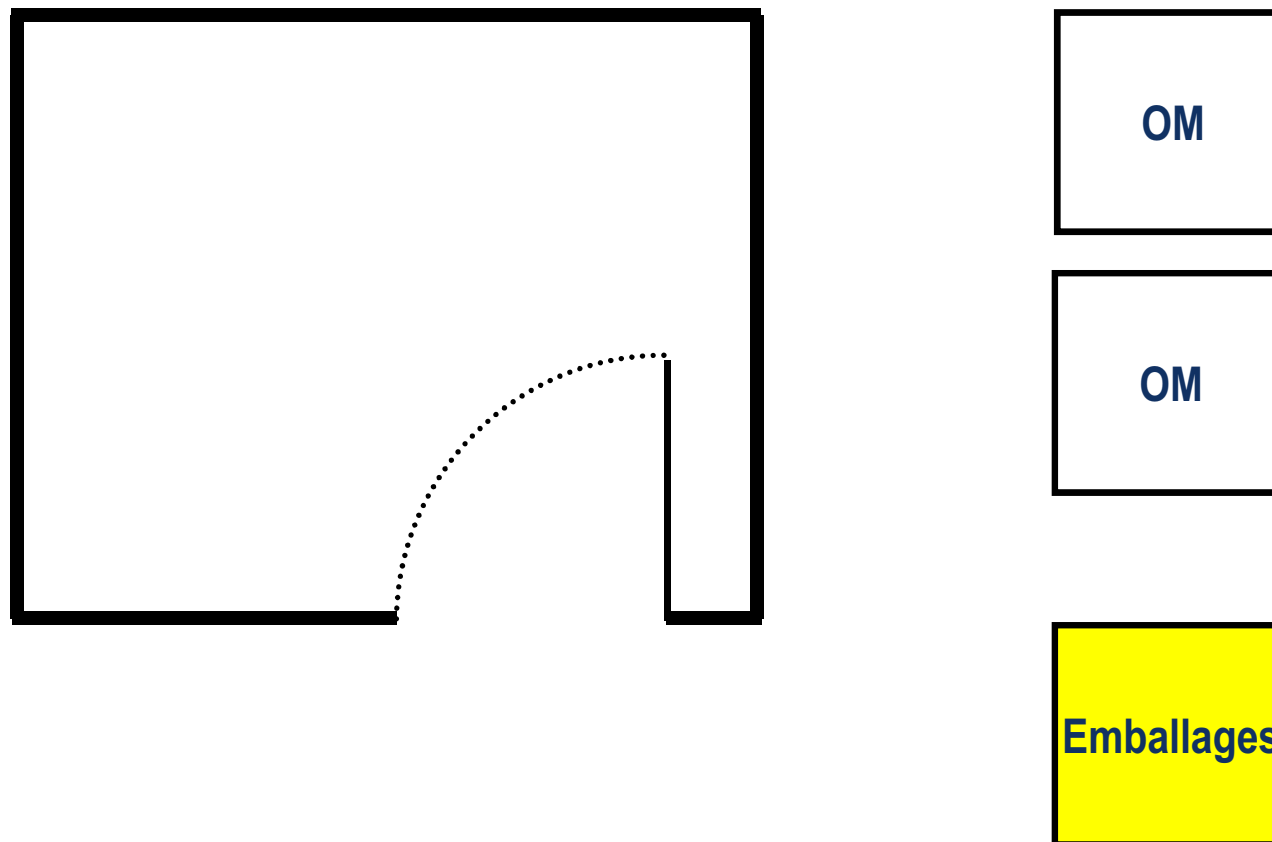
Cherchez l'erreur !



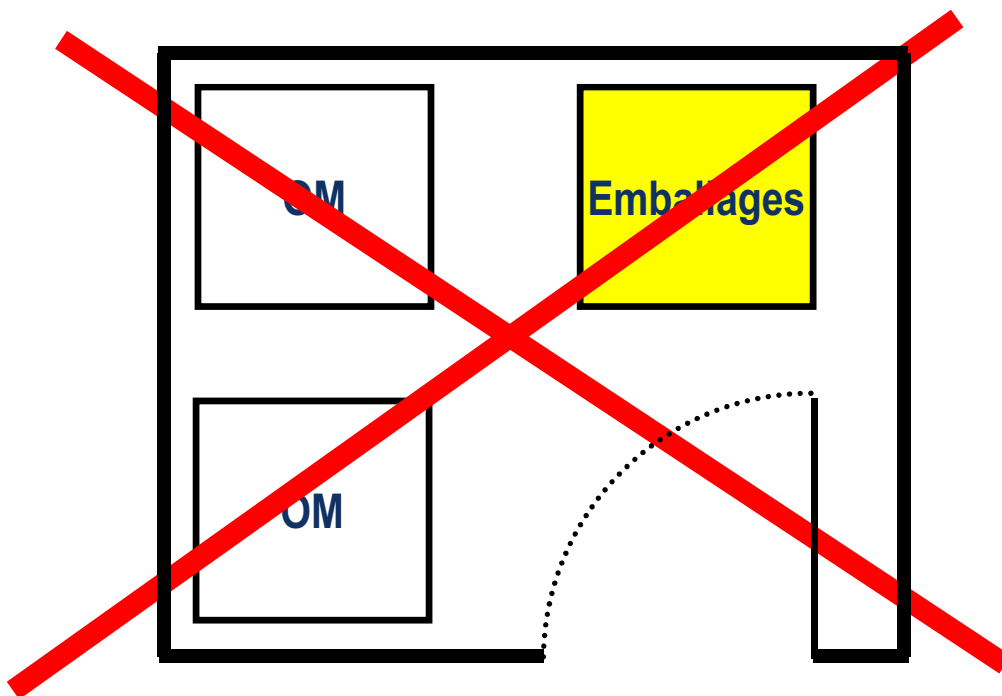
A vos bacs !

Organisation de locaux et placements de bacs

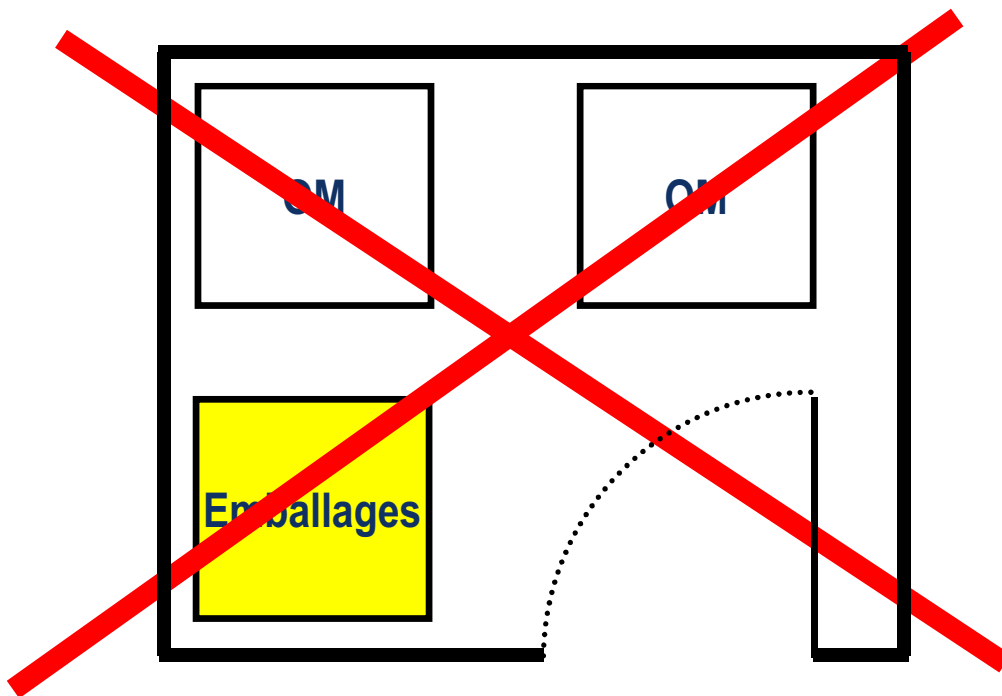
2 bacs d'ordures ménagères et 1 bac « jaune » à placer



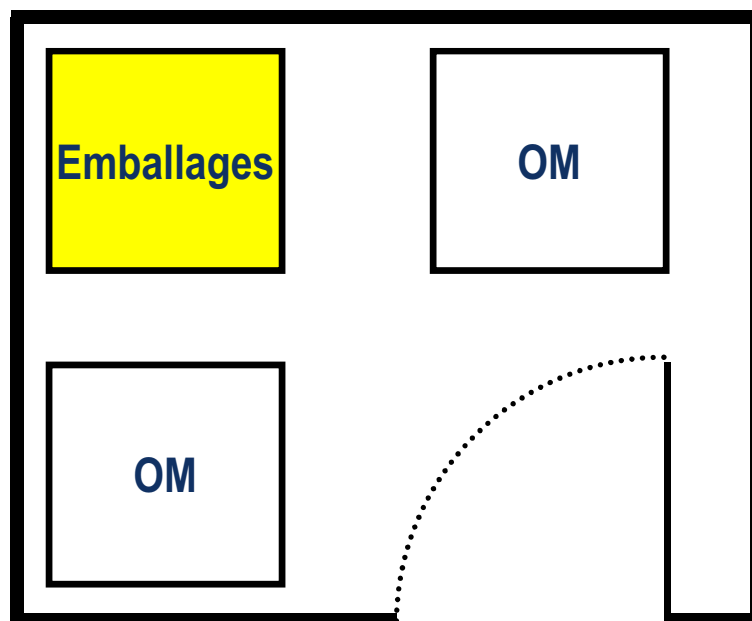
A vos bacs !



A vos bacs !



A vos bacs !



Une seule préoccupation : protéger le bac « jaune » !



Communiquer avec le locataire

Quels messages ?

Que dire à l'habitant ?

- **Une consigne générale : « moins mais mieux ! »**

Privilégier la qualité du tri et faciliter la vie du trieur.

Une consigne essentielle simplifiée :

« en cas de doute, utilisez le bac d'ordures ménagères ! »

- **Des messages adaptés aux consignes locales et aux résultats**

Erreurs de tri répétées

repréciser la consigne de tri,
aux habitants concernés,

Résultats faibles

motiver ou remotiver les locataires
ou faire appel à la collectivité

Et vous ? Si le gérant n'a pas la réponse à une question technique d'un locataire, il peut l'orienter vers la collectivité ou interroger celle-ci.

Répondre aux questions du locataire

Et ça, j'en fais quoi ?

- **Les polystyrènes** **non merci !**
- **Les petits emballages en plastique** **non merci !**
(pots de yaourt, par exemple)
- **La bouteille d'huile en plastique** **bienvenue !**
- **Les sacs en plastique** **non merci !**

Ces emballages vont tous dans le bac à ordures ménagères.

- **La bouteille d'huile en verre** **bienvenue !**

Dans le bac ou le conteneur destiné aux emballages en verre.

L'erreur à éviter à tout prix : la présence de verre dans le bac destiné aux emballages.

Répondre aux questions du locataire

A quoi ça sert ?

- **Le tri répond au problème posé par l'augmentation de nos déchets.**
- **Le tri permet, grâce au recyclage, d'économiser les énergies non renouvelables et les matières premières.**
- **Le tri protège l'environnement en réduisant la part de l'incinération et des déchets mis en décharge.**
- **Le tri permet de mieux maîtriser les coûts liés aux déchets ménagers.**

Et vous ? Répondre aux questions du locataire permet de nouer le dialogue sur le sujet de l'environnement, généralement très bien perçu.

Répondre aux objections

Je paye mes impôts ! Ils n'ont qu'à trier à ma place !

- **Trier sur « ordures brutes » : impossible !**

Impossible de récupérer les emballages recyclables sans un tri préalable des habitants : techniquement, on ne récupérerait presque rien ; humainement, les conditions de travail seraient trop pénibles et insalubres.

- **Trier à domicile crée des emplois au centre de tri !**

La collecte sélective crée de nouveaux emplois au niveau des collectivités et des filières de recyclage : techniciens, trieurs, ambassadeurs du tri...
De 1996 à 2003, 18 000 créations d'emplois, dans ce secteur.

Et vous ? Le gardien doit connaître la réponse aux objections courantes. Mais c'est à la collectivité de convaincre les plus réticents.



En conclusion

Propreté et gestion des déchets : un lien direct

Une opportunité pour améliorer la vie collective et tisser du lien social

Il existe un lien direct entre la propreté des espaces communs et la gestion des déchets.

- Des locaux propres et bien éclairés encouragent les habitants à trier.
- Une collecte bien organisée donne le sentiment que la bonne gestion des parties communes concourt à la qualité de service.
- Une collecte sélective réussie encourage les locataires à mieux respecter la propreté dans les immeubles.
- La collecte sélective répond à une forte attente générale et contribue à un lien positif avec le personnel de l'organisme.

Le tri engendre des comportements plus citoyens

Les habitants trieurs sont plus attentifs à leur environnement
(enquêtes Éco-Emballages & Sofres 2002)

<i>déclarent être :</i>	habitants ayant accès au tri	habitants n'ayant pas encore accès au tri
tout à fait prêt à rapporter ses piles usagées chez les commerçants	75%	54%
tout à fait prêt à ramasser un carton qui traîne et à le mettre à la poubelle	83%	74%
prêt à moins utiliser sa voiture	51%	44%

En résumé, que puis-je faire ?

Une vigilance du quotidien

- **Veiller à maintenir une dotation adaptée.**
- **Bien gérer le local.**
- **Communiquer avec les habitants.**
- **Communiquer avec la collectivité.**

Merci !

Votre aide et votre contribution
sont indispensables au bon fonctionnement
de la collecte sélective